

Image not found or type unknown



Licenciement et indemnités

Par **alice5151**, le **15/09/2010** à **21:28**

Bonjour, après une rupture conventionnelle le montant versé par les assedic pendant 24 mois est-il dégressif ?
- après un licenciement économique le montant versé par les assedic est-il dégressif ?
Dans chaque cas, combien perçoit-on ? pendant combien de temps ?
Cordialement,
Alice